

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

2 R 4 MOTORS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 avenue Boileau 93600 AULNAY SOUS BOIS
BOBIGNY RCS 992 142 919

N. Hamma
Djemai Alla
Eddine
Président

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 OCTOBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq,

Le 22 Octobre,

A 19 heures,

L'actionnaire unique de 2 R 4 MOTORS, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, s'est réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au 4 avenue Boileau 93600 AULNAY SOUS BOIS.

Est présente :

- Madame CHIKH, née BELHOULI, Fatima possédant 100 actions

seule actionnaire de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par monsieur HAMMA Djemai Alla Eddine, le président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de la présidente actuelle,
- Nomination du nouveau président,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :



- les textes du projet de résolutions qui sont soumis à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du texte de résolution de démission de la présidente, madame CHIKH, née BEHLOULI, Fatima à compter de ce jour, accepte sa démission de ses fonctions de présidente de la société 2 R 4 MOTORS à compter de ce jour à l'issue de la fin de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du texte de résolution de nomination en tant que président, monsieur HAMMA Djemai Alla Eddine à compter de ce jour, accepte sa nomination de ses fonctions de président de la société 2 R 4 MOTORS à compter de ce jour à l'issue de la fin de la présente assemblée.

Sa rémunération mensuelle pour ses fonctions de président sera fixée ultérieurement lors d'une prochaine assemblée. La société lui remboursera ses frais professionnels inhérents à ses fonctions de président sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par a présidente et les associés ou leurs mandataires.

Mme CHIKH, née BEHLOULI, Fatima



M HAMMA Djemai Alla Eddine

